



# Autorisation d'utilisation publication par le réseau Les Crous

Pour tout candidat aux concours « Création Etudiante\* »  
organisés par Les Crous

Je soussigné(e)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Résidant .....  
Téléphone .....  
Courriel .....

Déclare être l'auteur(e) de cette œuvre : (cocher la case correspondante) :

- Nouvelle : Titre .....
- Bande dessinée : Titre .....
- Photographie : Titre .....
- Film court : Titre .....
- Création numérique : Titre .....
- Œuvre musicale : Titre .....
- Œuvre chorégraphique : Titre .....
- Œuvre théâtrale : Titre .....

Primé(es) dans le cadre des concours culturels nationaux organisés par Les Crous

1. Déclare autoriser le réseau des œuvres universitaires et scolaires (Crous-Crous) à exploiter et à utiliser librement dans le respect du code de la propriété intellectuelle, et sans but lucratif.
2. Déclare ne pas avoir cédé le droit d'exploiter cette œuvre à titre exclusif à un tiers.
3. Déclare décharger les organisateurs du concours de toute revendication, réclamation ou éviction, tenant à la propriété tant matérielle qu'incorporelle de l'œuvre.
4. Déclare avoir recueilli l'accord de la (les) personne(s) photographiée(s) ou filmée(s), et m'engage, en conséquence, à garantir les organisateurs du concours de tout recours ou réclamation émanant de la (des) personne(s) photographiée(s) ou filmée(s).

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- Durée : 10 ans
- Territoires ; Tous pays
- sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive :
  - support papier,
  - catalogues et éditions diverses, CDRom / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour,
  - tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents à ce mode de communication,
  - internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.),
  - médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques),
  - supports de communication interne, supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et,

sur tous supports (urbain, aéroports, gares, transports en commun, etc.), droit d'intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

## Autorisation d'utilisation de l'image par le réseau Les Crous

- J'autorise le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous), ainsi que les 28 centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) à exploiter mon image pour toutes leurs publications gratuitement distribuées et non marchandes, électroniques et papier, dans toutes les langues, sur le territoire français et ce pour une durée de cinq ans à partir de la date de signature de ce document.
- Ma photo peut être mise en ligne sur le site officiel étudiant.gouv.fr et des Crous, et est susceptible d'apparaître dans les sites des partenaires du réseau Les Crous, ou sur des annonces de presse aux côtés d'autres photos de participants.
- J'assure être majeur(e) (18 ans).

- Cette autorisation d'exploitation de l'image est consentie sans aucune contrepartie financière ou matérielle. Je la délivre à titre totalement gratuit et pour toute la période précitée.
- Cette autorisation est révoquant à tout moment en saisissant [culture@crous.fr](mailto:culture@crous.fr)

Ces utilisations ne pourront donner lieu à un versement de droit d'auteur.

Pour toute demande particulière, autre que celle mentionnée dans ce règlement Les Crous s'engagent à en informer les auteurs et à n'utiliser les œuvres qu'avec leur autorisation préalable.

Dans le cadre de l'application de son droit moral, l'étudiant peut demander à tout moment le retrait d'utilisation de son œuvre.

Fait à ..... Le .....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)